



Titre professionnel encadrant technique d'insertion

SELLES SUR CHER (41) - Du 12/10/2020 au 23/04/2021

Besife

Besife

1 rue du vieux Noyer ZA Cher Sologne

SELLES SUR CHER (41)

Tél : 02 54 88 05 23

Mail : besife@orange.fr

Mail contact: secretariat-besife@orange.fr

[En savoir plus sur la formation](#)

Financeurs :

Conditions d'accès

Pré-requis / admission :

Niveau scolaire demandé : niveau 3 dans un domaine technique correspondant aux besoins de l'IAE (Insertion par l'activité économique) avec expérience de 3 ans ou expérience significative dans le domaine de l'insertion. Aptitudes ou acquis professionnels demandés : Travail en équipe, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, méthode, rigueur, réactivité et adaptabilité, écoute active, capacité à l'empathie et à la relation distanciée, capacité à mettre en place un climat de confiance en facilitant la communication, résistance nerveuse, capacité à planifier, poser un cadre, gérer le temps et les objectifs de travail, en assurer un suivi et le formaliser.

Modalités de recrutement :

Niveau de sortie :

Bac (Niveau 4)

Informations pratiques

Dispositifs de financement et publics :

- **Financement** : Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier
- **Publics** : Tout public
- **Recrutement** : Ouvert

Organisme responsable :

Besife - SELLES SUR CHER

Contact :

Marie-christine BOTTIER

Contenu et programme

Validation :

Titre professionnel encadrant technique d'insertion

Code CPF :

328651 - Début de validité : 19/02/2020.

Objectifs :

Sous l'autorité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en oeuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production. Il répartit le travail en tenant compte des aptitudes et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion. Il présente le travail, explique les règles de fonctionnement. Il informe sur les règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en oeuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion et suscite la motivation. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en oeuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il travaille en équipe, en réseau et en partenariat. Il analyse les situations et transmet les informations aux interlocuteurs impliqués dans le parcours d'insertion des personnes accompagnées. Il alerte dans

les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il construit avec le salarié des pistes d'actions pour améliorer les situations et donne des informations sur les professionnels et dispositifs facilitant le parcours d'insertion. Il échange sur les évolutions des personnes en insertion avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Il renseigne les outils de suivi. L'encadrement technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en oeuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques, des contenus et s'assure de l'acquisition des apprentissages. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels. Il atteste des compétences acquises dans la structure d'insertion.

Modalités pédagogiques :

Action formation / Stage en entreprise

Rythmes :

Continu

Temps partiel

Temps plein

Durées :

Durée en centre : 614 h / Durée en entreprise : 280 h.

Autres dates et lieux de formation

FC

[SELLES SUR CHER \(41\) - Du 19/04/2021 au 05/11/2021](#)

Publics : Tout public

Numéro de session : 215397 / Référence GIP : 172821

Mise à jour le 17/02/2021